

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

PROCÈS-VERBAL

Le 21 février 2011

Au siège social de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, le vingt et unième (21^e) jour du mois de février de l'an deux mille onze (2011), a lieu la soixante-neuvième (69^e) assemblée du comité exécutif de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil, à laquelle participent :

Sont présents : Mme Monique Brisson, présidente
 M. Éric Beaulieu
 Mme Mireille Carrière
 M. Francis Dumais
 Mme Thérèse Hudon
 Mme Suzanne Lachance
 M. Michel Lanctôt
 M. Jacques Lemire
 M. Pierre O'Donoghue

Absence motivée : M. Jean Martel

Cette assemblée a été convoquée par messenger le 16 février 2011.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Brisson préside l'assemblée et constatant qu'il y a quorum, en fait l'ouverture à 8 h 10.

**RÉSOLUTION CE 210211-493
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la soixante-neuvième (69^e) assemblée du comité exécutif de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 210211-494
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-HUITIÈME (68^e) ASSEMBLÉE DU
COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2010**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la soixante-huitième (68^e) assemblée du comité exécutif tenue le 17 décembre 2010 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI DES ACTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 68^e ASSEMBLÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF

La direction générale fait part aux membres des actions et suivis découlant du procès-verbal de la 68^e assemblée du Comité exécutif.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, madame Monique Brisson, fait un bref exposé de sa rencontre avec le premier ministre du Québec, M. Jean Charest ainsi qu'un résumé des rencontres du comité de direction concernant le fonctionnement de la CRÉ et le financement des projets et ententes à la lumière des coupures budgétaires.

Les documents suivants sont déposés pour information :

- La présentation de M. Jean Martel au caucus des maires;
- État du fonds de développement régional (FDR) au 31 décembre 2010 révisé ainsi que l'état du FDR au 31 janvier 2011;
- Prévisions d'engagements.

RÉSOLUTION CE 210211-495 PRIORITÉS DE FINANCEMENT 2011-2012

CONSIDÉRANT que les récentes coupures budgétaires viennent amputer considérablement la capacité de la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil de supporter financièrement le développement de son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prioriser les actions de financement de la CRÉ à la lumière de ces limitations financières;

CONSIDÉRANT que les projets et ententes retenues devront avoir une portée agglomération structurante large et refléter les besoins du territoire.

IL EST RÉSOLU :

- de prioriser les projets et ententes énumérées au document Ententes 2011-2012;
- attendu que le comité exécutif devra approuver subséquemment les projets et ententes énumérées au document et que toute variation significative subséquente dans les sommes disponibles en provenance du Fonds de développement régional devra être analysée et faire l'objet d'un rapport de priorisation de la direction avant d'être engagée.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CE 210211-496 PROGRAMME DE TRAVAIL 2011-2012

CONSIDÉRANT qu'au cours de l'exercice financier 2011-2012, il y aura lieu de faire le bilan du Plan quinquennal de développement 2007-2012 et d'élaborer celui portant sur la période 2012-2017;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de profiter de cette occasion pour réviser les méthodes de travail et les liens de la CRÉ avec ses différents partenaires;

CONSIDÉRANT que le programme de travail de la CRÉ sera déposé au comité exécutif du 14 mars prochain;

IL EST RÉSOLU :

D'y prévoir :

- la préparation d'un bilan évaluatif des actions posées au cours de la période 2007-2012;
- la révision des méthodes de travail et de l'organisation de la CRÉ en vue d'arrimer ses actions avec les priorités de l'agglomération;
- la préparation d'un plan quinquennal de développement reflétant ces priorités et d'un plan d'action en découlant;
- d'instaurer un moratoire sur tout engagement de personnel à la CRÉ et/ou au Forum jeunesse Longueuil et relié à des ententes d'ici l'approbation des prévisions budgétaires et du programme de travail par le CA de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

TOURISME 2011 PLAN DE TRANSITION

Reporté à une prochaine rencontre.

RÉSOLUTION CE 210211-497

ENTENTE VISANT LE DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL 2011-2012

CONSIDÉRANT que le Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 identifie le soutien au développement des exportations des entreprises locales comme orientation à privilégier pour améliorer la compétitivité des entreprises;

CONSIDÉRANT que les services à l'exportation de Développement économique Longueuil (DEL) sont offerts aux entreprises présentes sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Longueuil et concernent directement cette orientation;

CONSIDÉRANT que Développement économique Canada (DEC) a confirmé son engagement financier jusqu'au 31 mars 2012;

IL EST RÉSOLU

- d'accorder à Développement économique Longueuil la somme de 87 500 \$ du FDR, pour le développement des exportations sur le territoire de l'agglomération de Longueuil conditionnel à la confirmation du montage financier déposé et à la signature du contrat de subvention avant le 31 mars 2011. Une somme de 1 000 \$ sera réservée pour les frais de vérification comptable sur présentation des pièces justificatives.
- de désengager la somme de 87 500 \$ de l'Entente administrative sur l'innovation applicable au territoire de l'agglomération de Longueuil 2009-2012 (CE 020309-207) afin de la réaffecter à ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CE 210211-498

DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE FAMILLE ET AINÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS ISSUS DE LA COMMUNAUTÉ EN MATIÈRE DE CONCILIATION TRAVAIL – FAMILLE – ÉTUDES

CONSIDÉRANT le programme de subvention du Ministère Famille et ainés ;

CONSIDÉRANT la réalisation de l'état de situation en conciliation travail – famille, lequel comprend une recommandation d'informer les familles sur les ressources disponibles sur le territoire ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction contenue dans le sommaire ci-joint;

IL EST RÉSOLU : d'autoriser le directeur général de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à signer la demande de subvention ci-jointe.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CE 210211-499

ENTENTE ADMINISTRATIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE POUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL 2010-2011

CONSIDÉRANT que le Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil comporte, parmi ses initiatives prioritaires, l'élaboration d'une entente de concertation et de financement pour favoriser le développement de la culture sur le territoire de l'agglomération de Longueuil;

CONSIDÉRANT le Programme de travail 2010-2011, lequel prévoit que la CRÉ de l'agglomération de Longueuil négociera une entente visant le financement de projets pour le développement de la culture;

CONSIDÉRANT que la CRÉ de l'agglomération de Longueuil a adressé une demande officielle le 2 septembre 2010 à la direction régionale du MCCCCF afin de conclure, en 2010, une entente spécifique pour le développement de la culture avec ce ministère (CE 300810-437);

CONSIDÉRANT la proposition ci-jointe d'entente administrative sur le développement de la culture pour le territoire de l'agglomération de Longueuil;

CONSIDÉRANT que le Forum jeunesse Longueuil a adopté l'octroi d'une subvention de 50 000 \$ pour l'entente administrative sur le développement de la culture pour le territoire de l'agglomération de Longueuil 2010-2011 (**Forum # 120111-04**);

IL EST RÉSOLU :

- d'engager un montant annuel du Fonds de développement régional totalisant 50 000 \$;
- d'autoriser le directeur général de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à signer la proposition d'entente telle que déposée.

Le président du Forum jeunesse Longueuil étant également par le fait même autorisé à signer l'entente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CE 210211-500

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN IMMIGRATION : JOURNÉE MULTICULTURELLE DE LA VILLE DE BROSSARD 2011

CONSIDÉRANT l'Entente spécifique en immigration 2008-2011 dont la CRÉ de l'agglomération de Longueuil est signataire, laquelle est dotée d'une enveloppe budgétaire totalisant 1 075 000 \$ (résolution CE 2007-032);

CONSIDÉRANT que depuis le 23 septembre 2008, les organismes du territoire sont invités à proposer des projets, en lien avec les objectifs de l'Entente, au comité qui en assure la gestion, dont celui de « Favoriser le rapprochement interculturel des personnes immigrantes et issues des communautés culturelles »;

CONSIDÉRANT la demande de financement déposée au comité de gestion de l'Entente spécifique par la Ville de Brossard pour son projet de fête multiculturelle 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation dans le sommaire ci-joint;

IL EST RÉSOLU d'accorder à la Ville de Brossard une aide financière de 47 775 \$ pour la réalisation de son projet de fête multiculturelle 2011, attendu que cette subvention :

- est conditionnelle à la réalisation du montage financier déposé ;
- sera assumée en entier par la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à même ses engagements prévus à l'Entente spécifique en immigration 2008-2011;
- que la promotion de cette journée soit effectuée au niveau de l'ensemble de l'agglomération;
- d'inclure des organismes des autres villes de l'agglomération aux activités de la journée multiculturelle de la ville de Brossard et qu'ils soient invités à y participer.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CE 210211-501

L'HÔTE ZONE – PREMIÈRE ÉDITION

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Festival International de percussions pour la mise en œuvre de la première édition de « L'Hôte Zone »;

CONSIDÉRANT que le plan d'action visant le développement touristique de l'agglomération de Longueuil identifie le besoin pour l'agglomération de Longueuil de se doter de produits d'appel structurants en tourisme;

CONSIDÉRANT que le Plan quinquennal de développement régional de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil comporte parmi ses orientations d'appuyer le développement et la mise sur pied d'événements culturels majeurs distinctifs;

CONSIDÉRANT que l'apport financier de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil constitue un levier important pour favoriser la pérennité de l'événement pour que celui-ci devienne par le fait même un événement identitaire pour son territoire;

IL EST RÉSOLU d'accorder au Festival International de percussions la somme de 100 000 \$, sous réserve des disponibilités financières du FDR et selon l'identification des interventions régionales prioritaires à réaliser d'ici la fin de l'année financière, pour la mise en œuvre de la première édition de « L'Hôte Zone », le tout conditionnel à :

- la confirmation du montage financier déposé ;
- au dépôt et à l'acceptation du bilan des revenus et des dépenses pour sa réalisation et des pièces justificatives;
- s'il y a des revenus supplémentaires de la contribution du promoteur, ceux-ci seront attribués à la tenue de l'événement de la prochaine année.

Une somme de 1 000 \$ sera réservée pour les frais de vérification comptable sur présentation des pièces justificatives.

Mme Monique Brisson s'abstient de participer à la discussion compte tenu qu'elle est membre du conseil d'administration du Festival international des percussions.

Adoptée à la majorité.

**RÉSOLUTION CE 210211-502
DÉSENGAGEMENT AU FONDS DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) : ENTENTE DE
PARTENARIAT SUR LA RENTRÉE ACTIVE 2009, 2010, 2011**

CONSIDÉRANT la résolution **CE 160209-191** laquelle prévoyait un montant de 100 000 \$ provenant du Fonds de développement régional pour la réalisation de la Rentrée active 2011 dans le cadre d'une entente de partenariat;

CONSIDÉRANT que l'événement ne se tiendra pas cette année;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des priorités de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil adoptée par son comité exécutif lors de sa séance du 21 février 2011;

IL EST RÉSOLU de désengager le montant de 100 000 \$ provenant du Fonds de développement régional (FDR) qui était prévu pour la Rentrée active 2011 et de le rendre disponible pour d'autres projets conformément aux priorités contenues dans le plan adopté par le comité exécutif de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 210211-503
PROJET MONTÉRÉGIEN EN SAINES HABITUDES DE VIE**

CONSIDÉRANT que le Plan quinquennal de développement régional 2007-2012 de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil comporte, parmi ses initiatives prioritaires, d'améliorer la santé physique et mentale et les pratiques de vie saine;

CONSIDÉRANT que Québec en forme offre un financement pour des actions régionales découlant du plan d'action en saines habitudes de vie élaboré par le Comité régional PAG;

CONSIDÉRANT que le Comité régional PAG a mis sur pied un comité directeur pour élaborer et réaliser un projet en saines habitudes de vie pouvant être financé par Québec en Forme et que ce comité directeur est formé de l'AGENCE, des directions régionales des ministères MAPAQ, MELS, MFA, des CRÉ agglomération de Longueuil, CRÉ Montérégie-Est, CRÉ Vallée-du-haut-St-Laurent;

CONSIDÉRANT qu'un projet en saines habitudes de vie (milieux de garde, cour d'école, terrains de jeu) a été élaboré par le comité directeur et est soutenu par le Comité régional PAG;

CONSIDÉRANT que le comité directeur a convenu des conditions à assurer pour la gouvernance et la gestion du projet;

IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil à signer et à acheminer à Québec en forme une lettre appui au «projet montérégien en saines habitudes de vie » telle que déposée.

Adoptée à l'unanimité.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS ET LES MODALITÉS PROPOSÉES POUR LE FUTUR RÈGLEMENT SUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS POUR LA RÉGION DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Le rapport de la Consultation publique sur la stratégie d'aménagement durable des forêts et les modalités proposées pour le futur règlement sur l'aménagement durable des forêts pour la région de l'agglomération de Longueuil est déposé pour information ainsi que les commentaires de l'agglomération de Longueuil et de la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil sur la stratégie d'aménagement durable des forêts du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

RAPPORT DU DIRECTEUR SUR LA SÉLECTION DE PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) ET AUTRES FONDS RÉGIONALISÉS GÉRÉS PAR LA CRÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Dépôt de projets issus

- de l'Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale:
 - Mise en place des mécanismes nécessaires pour renforcer et optimiser l'harmonisation dans le financement et le soutien d'entreprises et de projets en économie sociale – Phase 2
- de l'Entente Innovation
 - Colloque AÉROTECHNIQUE 2011 de l'Innovation
- Projets dont la subvention n'excède pas 5 000 \$.

RÉSOLUTION CE 210211-504 FORUM JEUNESSE LONGUEUIL MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

CONSIDÉRANT la convention de subvention survenue entre le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), la CRÉ de Longueuil et le FJLONGUEUIL, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 (**CE 210909-304**);

CONSIDÉRANT l'analyse et la réflexion réalisée par les membres du Forum jeunesse Longueuil au cours de la dernière année. Cet exercice portant notamment sur l'aspect vie démocratique et représentativité du Forum jeunesse Longueuil;

CONSIDÉRANT que le conseil des membres a adopté les propositions de modification à ses règlements généraux lors de sa rencontre du 2 février 2011 (**Forum 020211-09**);

CONSIDÉRANT les propositions de modification aux règlements généraux décrites dans le document ci-joint;

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ensemble des propositions de modification adoptées par le conseil des membres du FJLONGUEUIL telles que décrites dans le document ci-joint. Attendu que les documents se référant aux règlements seront modifiés pour concorder avec ceux-ci.

Adoptée à l'unanimité.

M. Martin Turbide, coordonnateur du Forum jeunesse Longueuil, sera invité à venir présenter le Forum jeunesse et le mode d'élection des membres de son conseil d'administration lors d'une prochaine rencontre.

**RÉSOLUTION CE 210211-505
FORUM JEUNESSE LONGUEUIL
PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION ET DE L'INTIMIDATION POUR
LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN**

CONSIDÉRANT l'adoption du projet « Programme de prévention de la discrimination et de l'intimidation pour les écoles primaires de la commission scolaire Marie-Victorin » (**CE 171210-484**);

CONSIDÉRANT le contexte de restriction budgétaire et de priorisation du Fonds de développement régional;

CONSIDÉRANT que la clientèle cible de dudit projet correspond à la clientèle desservie par le Forum jeunesse Longueuil suite à l'adoption des modifications aux règlements généraux;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des membres du Forum jeunesse Longueuil quant au financement dudit projet (**Forum # 020211-05**);

IL EST RÉSOLU :

- De financer le projet via le Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014 selon les mêmes conditions;
- D'autoriser le président du Forum jeunesse Longueuil à signer le protocole d'entente;
- De désengager un montant de 25 126 \$ du Fonds de développement régional.

Adoptée à l'unanimité.

**RÉSOLUTION CE 210211-506
FORUM JEUNESSE LONGUEUIL
ENTENTE ADMINISTRATIVE CONCERNANT LE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX
MANIFESTATIONS CULTURELLES DE LA JEUNE RELÈVE AMATEUR 2008-2011**

CONSIDÉRANT l'adoption de l'entente administrative « Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur » (**CE 101108-147**);

CONSIDÉRANT les obligations financières de la CRÉ de l'agglomération de Longueuil quant à la réalisation de la dernière année prévue au « Programme de soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur 2008-2011 »;

CONSIDÉRANT le contexte de restriction budgétaire et de priorisation du Fonds de développement régional;

CONSIDÉRANT que la clientèle cible de ladite entente correspond à la clientèle desservie par le Forum jeunesse Longueuil;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil des membres du Forum jeunesse Longueuil quant au financement de la troisième année de mise en œuvre de ladite entente (**Forum # 020211-04**);

IL EST RÉSOLU :

- De financer la troisième année de ladite entente via le Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014 selon les mêmes conditions;
- D'autoriser le président du Forum jeunesse Longueuil à signer l'addenda modifiant ladite entente;
- De désengager un montant de 11 000 \$ du Fonds de développement régional. Montant correspondant à la réalisation la troisième année de ladite entente.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CE 210211-507**SIGNATURE DU BAIL ENTRE LA VILLE DE LONGUEUIL ET LA CRÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

Afin d'officialiser l'entente entre la Ville et la CRÉ pour l'utilisation des locaux situés au 100, place Charles Le-Moyne, locaux 280 et 281, la Ville de Longueuil a fait parvenir à la CRÉ un bail à être signé par le (la) président(e) de la CRÉ.

Le bail sera d'une durée d'un an à compter du 1^{er} novembre 2010.

La superficie de plancher est de 371.61 mètres carrés.

Le loyer de base est de 50 817,67 \$ par année avant taxes. Ce montant sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation

Un dépôt de garantie au montant de 14 475,00 \$ est exigé.

Un avis écrit de 12 mois est requis pour mettre un terme au bail.

La CRÉ de l'agglomération de Longueuil a droit à 7 laissez-passer de stationnement gratuit.

Considérant la recommandation de la direction à l'effet de procéder à la signature du bail nous recommandons au comité exécutif d'autoriser la présidente à signer le bail.

La présente résolution annule la résolution CE 251010-364 adoptée le 25 octobre 2010 qui autorisait la présidente à signer ledit bail avec la ville de Longueuil suite au dépôt d'un bail modifié tel que mentionné dans ladite résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**POINTS D'INFORMATION
FINANCEMENT FÉDÉRAL EN ITINÉRANCE**

La présidente de la CRÉ est autorisée à signer une pétition concernant la lutte à l'itinérance.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Les documents suivants sont déposés :

- Liste des dépenses encourues, conciliation bancaire et analyse des postes budgétaires pour les mois de décembre 2010 et janvier 2011;
- 2^e rapport annuel de l'Entente sur les gangs de rue;
- Rapport annuel de l'Entente spécifique en immigration 2008-2011;
- Lettre Maltraitance et annexe;
- Revue concernant Le portrait du Grand Montréal.

PROCHAINES RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les prochaines rencontres du comité exécutif auront lieu les 14 et 21 mars 2011.

RÉSOLUTION CE 210211-508 LEVÉE DE LA RENCONTRE

À l'unanimité, il est résolu de lever l'assemblée à 12 h 00.

Adoptée à l'unanimité.

La présidente de la CRÉ
de l'agglomération de Longueuil,

Monique Brisson

La secrétaire-trésorière de la CRÉ
de l'agglomération de Longueuil,

Suzanne Lachance